

CONSEIL MUNICIPAL du 11 avril 2019 à 18 heures

Etaient présents: Jacques BLAYA, Aude SANCHEZ, Esther CAMPO, Bernard BRAEM, Daniel AYMES, André AZAIS, Gilbert GARCIA, Jérôme GRAULHET, Christine LATORE, Lucie PAGOT, Marie RATERO et Daniel ULLDEMOLINS.

Etaient absents-excuses: Véronique BAREK-DELIGNY, Stéphany CARAYOL et Vincent SANCHEZ (donne pouvoir à Jacques BLAYA).

Monsieur Jérôme GRAULHET a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président ouvre la séance et demande à ses collègues d'approuver le Compte Rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2019 – Document approuvé à l'unanimité.

Del n° 2019-03-01 : Taux d'imposition 2019.

Votes : Pour : 13 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Le Président rappelle à ses Collègues les taux d'imposition concernant la Taxe d'Habitation, le Foncier Bâti et le Foncier Non Bâti en vigueur pour l'année 2018, soit respectivement 16.30%, 23.80% et 67.67%.

Il fait part des bases d'imposition prévisionnelles transmises par les services de l'Etat qui, en conservant les taux actuels, donnent un produit attendu de 600 839 €.

Ce montant permettant d'équilibrer le Budget, il n'est pas nécessaire de modifier les taux 2019.

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil, oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

CONSIDERANT que les taux des trois taxes locales fixés depuis 2014 donnant un produit attendu de 600 839 € permettent d'équilibrer le Budget Primitif de l'exercice 2019 ;

DECIDE de reporter les taux votés en 2014 sur l'exercice 2019 ;

ARRETE les taux définitifs pour 2019 comme suit :

Taxe d'Habitation : 16.30 %

Taxe Foncier Bâti : 23.80 %

Taxe Foncier Non Bâti : 67.67 %

DONNE POUVOIR au Maire pour transmettre cette décision aux services préfectoraux.

Del n° 2019-03-02 : Budget primitif 2019.

Votes : Pour : 13 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Après présentation des dépenses et recettes des sections fonctionnement et investissement, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif communal 2019, qui s'équilibre:

en section fonctionnement dépenses	1 380 666.00 €
en section fonctionnement, recettes	1 380 666.00 €
en section investissement, dépenses	347 788.00 €
en section investissement, recettes	347 788.00 €

SIGNENT le budget primitif communal 2019.

Del n° 2019-03-03 : Convention de partenariat dans le cadre des chantiers jeunes.

Votes : Pour : 13 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les chantiers jeunes consistent en l'emploi, pendant les vacances scolaires, de 8 à 12 jeunes (50% issus de Narbonne et 50% des villages du Grand Narbonne), embauchés sous contrat de droit public sur la base d'un équivalent mi-temps d'adjoint technique de 2ème classe – 1er échelon, pour réaliser 20 à 40h de travaux collectifs, en fonction de la période du chantier, et participer à des temps de formation/information sur les postures vers l'emploi et la citoyenneté;

Monsieur le Maire explique que cette action inscrite au Contrat de Ville du Grand Narbonne participe à l'objectif de revalorisation de certains quartiers urbains et de réduction des inégalités sociales entre territoires. Il convient de définir les modalités du partenariat des deux parties pour la réalisation de

cette action. Le Grand Narbonne s'engage à assurer l'orientation et l'organisation des chantiers, à assurer les temps de formation/information, à prendre en charge les salaires, à fournir les Equipements de Protection Individuelle (EPI), à prendre en charge le transport, à veiller au bon déroulement des chantiers et à assurer la cohésion et la sécurité du groupe.

La commune de Bizanet s'engage à proposer des chantiers adaptés, à assurer l'encadrement technique, à procurer le matériel et l'outillage, à fournir les commodités, à assurer le transport supplémentaire si nécessaire, à assurer une collation et un repas de fin de chantier et à mettre à disposition un espace adapté pour l'accueil des jeunes le 1^{er} jour de chantier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat dans le cadre des chantiers jeunes avec le Grand Narbonne et tous les documents afférents.

Affaires et travaux en cours :

Débroussaillage : dans le cadre des obligations légales de débroussaillage les travaux vont débiter la semaine prochaine

Echange parcellaire commune/cave coopérative les celliers de l'Aussou : Le géomètre est intervenu pour réaliser le bornage entre des parcelles communales et privées.

Elagage des platanes : les travaux d'élagage pour cinquante platanes devant être réalisés au mois de février par une entreprise locale n'ont toujours pas commencés. Après discussion le conseil municipal décide de faire réaliser les travaux par une autre entreprise.

Moi-senior : La commune va lancer l'action lecture douillettes à hautes voix. Cinq communes sur le département ont été choisies et financées par le conseil départemental de l'Aude. Les séances sont programmées à la médiathèque les 22 mai - 26 juin – 11 septembre et le 16 octobre.

Droit de Prémption Urbain :

- Cession DEDIEU / DOMITIA HABITAT OPH : Pas de droit de Prémption de la commune.
- Cession SAS FINANCIERE MORNASSIENNE/SAFER/SM AMENAGEMENT: Pas de droit de Prémption de la commune.
- Cession SAS FINANCIERE MORNASSIENNE / VIE Michel et Nicolas : Pas de droit de Prémption de la commune.
- Cession ULLDEMOLINS / BRUART : Pas de droit de Prémption de la commune.

Questions diverses :

ENEDIS : Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de nos administrés, la société ENEDIS réalisera des travaux sur le réseau électrique le 12 avril, le 15 avril, le 16 avril et le 17 avril.

World Clean Up : Le World clean up day est une démarche de développement durable qui a pour objectif de ramasser le plus de déchets possible sur une journée. Sur notre territoire Le Grand Narbonne a accompagné quelques communes et une poignée de citoyens engagés dans cette action de développement durable lors de l'édition 2018. La commune va adhérer à l'édition World Clean Up Day 2019 qui aura lieu le 21 septembre.

Cession de terrain appartenant à la commune : un Jeune Agriculteur souhaite acquérir une parcelle communale afin de remembrer son exploitation agricole. Le conseil municipal émet un accord de principe. Une commission sera créée afin de travailler sur ce type dossier.

Festivités :

Fête locale 12-13-14 / 04

Trottin bizz' 16/04 de 15h à 16h

Carnaval 19/04 de 14h30 à 15h45

19 septembre : 17^{eme} tour de l'Aude handisport. Halte le midi sur la commune.

La séance est levée à 19h 39.